onzième feuillet

Caron et de Elmina Gaumont aussi de cette paroisse d'autre part, et ne s'étant découvert aucun empêchement audit mariage nous soussigné, curé de cette paroisse avons reçu leur mutuel consentement de mariage et leur avons donné la bénédiction nuptiale en présence de Jean Baptiste Caron père de l'époux et de Maxime Caron père de l'épouse, les époux ayant signé avec nous et quelques parents les témoins ayant déclaré ne savoir signer. Lecture faite.

Eugenie Caron
Joseph Caron
Marie Louise Caron
Baronne Caron
Octave Caron.
Jos. Galarneau ptre

M. 7. Alexandre Pelletier & Marie Kérouac.

Le vingt-neuf juin mil neuf cent neuf, vu la dispense de deux bans accordée le vingt-deuxième jour du présent mois, par Monseigneur A. Marois Vicaire Général, et après la publication de l'autre ban faite au prône de notre messe paroissiale et semblable publication faite au prône de la messe paroissiale de St. Marcel, comme il appert par le certificat de Monsieur le curé dudit lieu, entre Alexandre Pelletier domicilié à St. Marcel, fils majeur de Elzéar Pelletier, cultivateur et de Eliza Morin de la paroisse de St. Marcel d'une part,